

Rapport d'impact

MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS

au 30/06/2020



Rapport d'impact

MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	4
PRODUIRE UNE ÉLECTRICITÉ PROPRE	6
PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES	9
EMPREINTE SOCIALE : INVESTIR DANS UNE TRANSITION JUSTE	16
PERFORMANCES EN TERMES DE GOUVERNANCE	19
PERFORMANCES EN TERMES DE RESPECT DES DROITS HUMAINS	22
ACTIONS D'ENGAGEMENT POUR LA TRANSITION DURABLE	23

Date de publication : décembre 2020.

INTRODUCTION

Meeschaert AM, pionnier des gestions responsables dès 1983, avec le premier fonds collectif éthique français (Nouvelle Stratégie 50), a pour ambition d'assurer une transparence de ses investissements mais également d'évaluer les impacts de ces derniers.

Après avoir mesuré l'empreinte carbone de ses fonds actions ISR en 2015, Meeschaert AM a souhaité mesurer l'empreinte sociale de ces derniers en 2018.

Cette démarche s'est renforcée en 2019 : Meeschaert AM a publié les empreintes « eau », « alimentation durable » et « sociale pour une transition juste » du fonds actions de sa gamme « Transition Durable », puis en 2020, l'empreinte « océans ».

MAM Transition Durable Actions investi dans des tendances de long terme répondant à l'urgence climatique et à des problèmes de santé publique devenus des préoccupations majeures pour les gouvernements et les citoyens.

MAM Transition Durable Actions

est un fonds global de conviction concentré sur une trentaine de valeurs de toutes tailles de capitalisation boursière. Le fonds sélectionne des sociétés leader avec un profil de croissance du chiffre d'affaires et des bénéfices supérieur à la moyenne.

Véritable opportunité de croissance, la transition durable est un outil d'innovation, de différenciation et de performance pour les entreprises permettant au fonds de profiter de l'émergence de nouvelles thématiques d'investissement comme les énergies renouvelables, l'hydrogène, les véhicules électriques, les ingrédients naturels, les semi-conducteurs, les bâtiments verts,... Des thématiques permettant d'investir aujourd'hui dans le monde de demain.

MAM Transition Durable Actions a obtenu le Label ISR en novembre 2019, porté par le ministère de l'économie et des finances.

De plus, le 25 février dernier, le fonds MAM Transition Durable Actions

a été récompensé par le Climetrics Award pour ses performances environnementales.

Le Climetrics Award récompense les fonds investissant dans les entreprises ayant le mieux intégré les risques liés au changement climatique, à la gestion durable des ressources en eau et à la déforestation. Ainsi, le fonds MAM Transition Durable Actions se positionne parmi les cinq premiers fonds Actions internationales au sein d'un panel de plus de 1600 fonds évalués, confirmant ainsi son leadership dans la prise en compte des problématiques climatiques et écologiques et la robustesse de sa méthodologie d'évaluation des entreprises sur ces enjeux.

Ce rapport d'impact a vocation à démontrer la contribution du fonds MAM Transition Durable Actions à la réalisation des Objectifs du Développement Durable de l'ONU en mesurant son impact sur des enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance et de respect des droits humains.

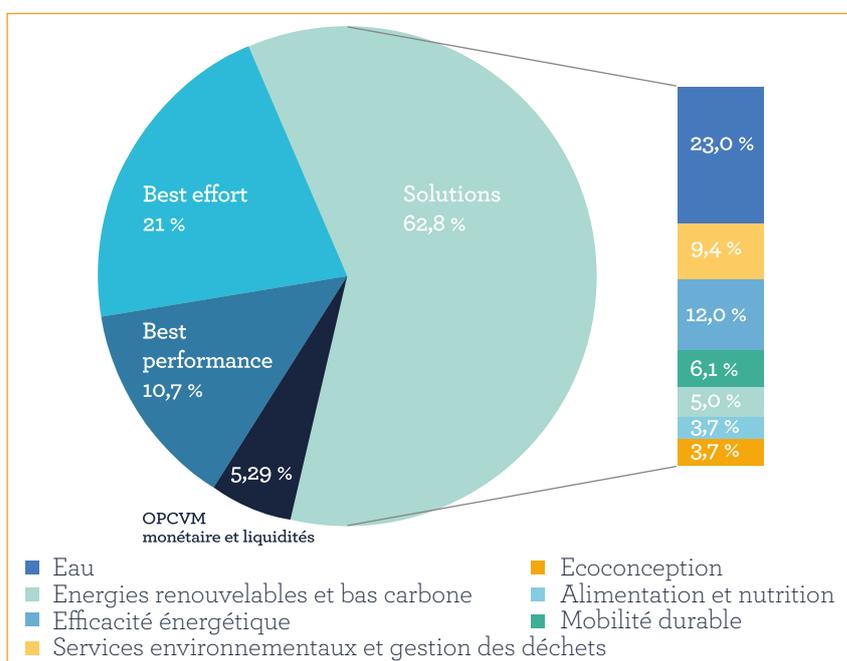
LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Répartition par catégories d'indicateurs et par thématiques

Cette répartition est publiée chaque mois dans la fiche mensuelle du fonds disponible sur le site internet. La méthodologie MAM Transition Durable définit trois catégories d'entreprises, impliquées dans la transition énergétique, écologique et sociale :

- **Solutions** : entreprises réalisant plus de 50 % de leur chiffre d'affaires sur une ou plusieurs activités porteuses de solutions pour l'économie durable
- **Best Effort** : entreprises des secteurs carbo-intensifs en transformation vers une économie bas carbone
- **Best performance** : entreprises les mieux positionnées vis-à-vis de leurs pairs pour le scénario 2°C.

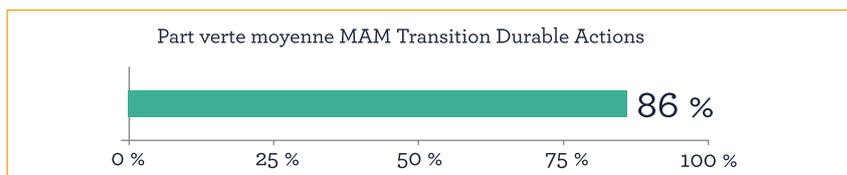


Source : Meeschaert AM

Part verte moyenne du portefeuille

La part verte moyenne du portefeuille correspond à la moyenne du chiffre d'affaires réalisée sur des activités vertes, apportant des solutions pour la transition énergétique et écologique. Les chiffres d'affaires pris en compte portent sur l'exercice fiscal 2019. Cet indicateur est calculé uniquement sur la poche d'entreprises « Solutions ».

Taux de couverture au 30-06-2020 (% de l'actif net retraité hors liquidité)	Nombre d'entreprises concernées
66,3 %	29



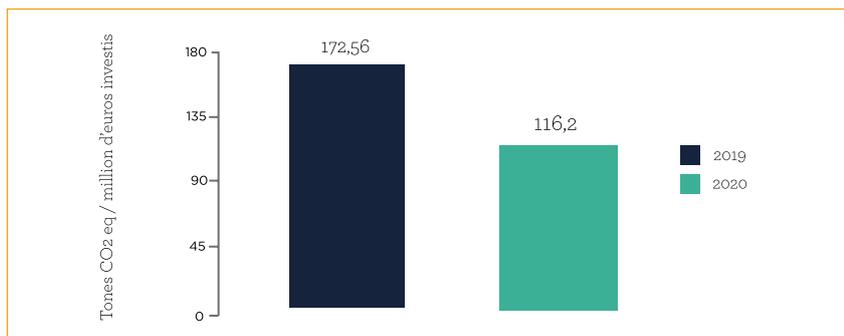
Intensité carbone du portefeuille

L'intensité carbone du portefeuille mesure les émissions de gaz à effet de serre générées par les entreprises du portefeuille, rapportées à la part du capital détenu dans le portefeuille au 30/06/2020.

Evolution : au 30 septembre 2019¹, l'intensité carbone du portefeuille était de 172,56 tonnes eq CO₂ par million d'euros investis.

Sources : Les mesures d'émissions de gaz à effet de serre proviennent des données communiquées par les entreprises dans leur rapports (annuels, RSE, intégrés) concernant l'exercice 2019, et des données issues du CDP.

Intensité carbone du portefeuille 30-06-2020	Taux de couverture (% de l'actif net retraité hors liquidités)
116,2 tonnes eq CO₂ par million d'euros investis	92,6 %



1. La nouvelle méthodologie MAM Transition Durable ayant été lancée le 4 juillet 2019, la première intensité carbone du portefeuille a été réalisée sur le portefeuille au 30/09/2019.

PRODUIRE UNE ÉLECTRICITÉ PROPRE

7 TRANSITION DURABLE
 Poids dans le portefeuille (30.06.2020)
26,8 %

Contexte

En 2019, les émissions de gaz à effet de serre liées au secteur de l'énergie ont baissé de 2 %, une première depuis 30 ans. Mais ce secteur représente près de 80 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales.

En 2019, les capacités installées renouvelables s'élevaient à 2537 GW², soit 34,7 % des capacités mondiales installées de production d'électricité.

L'Hydroélectricité représente près de 50 % de ces capacités, suivie de l'énergie éolienne (25 %) et l'énergie solaire (23 %).

Les nouvelles capacités installées en 2019 étaient de 176 GW dans les renouvelables, soit 72 % des nouvelles capacités installées au niveau mondial.

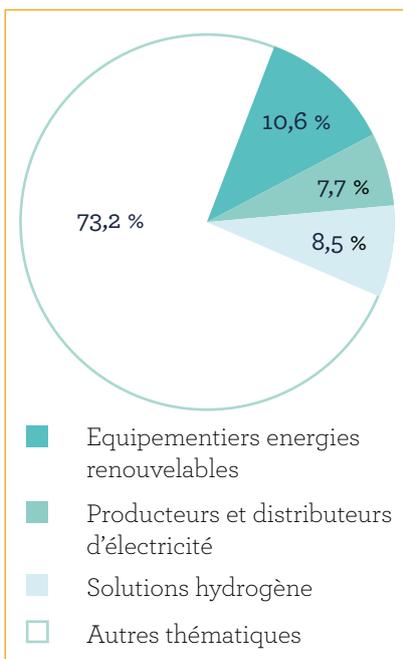
MAM Transition Durable Actions est investi sur l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies renouvelables :

les fabricants d'équipements pour la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, et les producteurs et distributeurs d'électricité.

Cette thématique « Energies renouvelables et bas carbone » représente 26.8 % de l'actif net du fonds au 30.06.2020 (retraité hors liquidités), et englobe des entreprises intégrées dans les trois catégories d'indicateurs : Solutions, Best Effort et Best Performance.

Répartition des entreprises de la thématique au sein du fonds

(% de l'actif net retraité hors liquidités)



Source : Meeschaert AM

Equipementiers énergies renouvelables (15,7 %)	Producteurs et distributeurs d'électricité (11,5 %)	Solutions hydrogène vert (12,6 %)
<ul style="list-style-type: none"> • NORDEX SE • SIEMENS GAMESA RENEWABLE • FIRST SOLAR • SOLAREDGE 	<ul style="list-style-type: none"> • E.ON • ORSTED A/S • IBERDROLA • ENGIE • VOLTALIA • LA FRANCAISE DE L'ENERGIE 	<ul style="list-style-type: none"> • AIR LIQUIDE SA • LINDE • MC PHY • ALSTOM (train hydrogène)

2. sources : AIE

3. sources : AIE

Croissance des capacités installées de production d'énergies renouvelables

Les producteurs d'énergies renouvelables Orsted, Iberdrola et Engie et Voltalia totalisent en 2019, 70 GW de capacités installées en 2019, ce qui représente une croissance de 10 % des capacités installées sur un an.

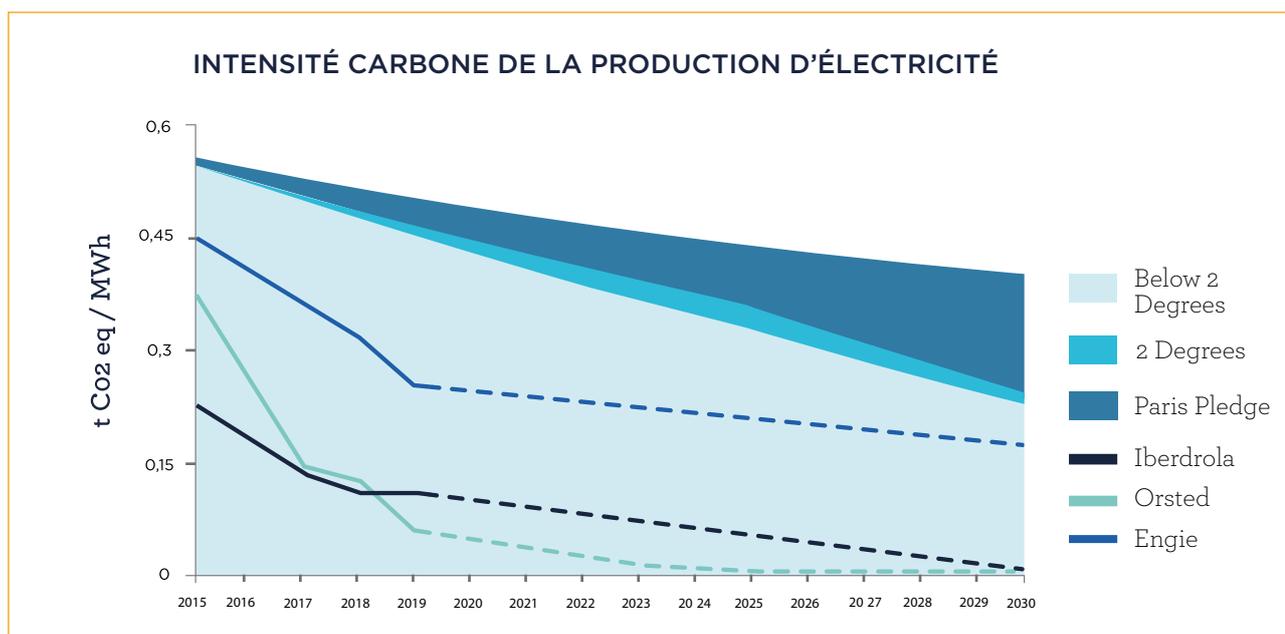
En effet, les nouvelles capacités installées en renouvelables s'élèvent à 7,3 GW, représentant plus de 4 % des nouvelles capacités installées en 2019 à l'échelle mondiale.

Sources : les données sont issues des rapports des entreprises portant sur l'exercice 2019.

Trajectoire de l'intensité carbone de la production d'électricité

• Méthodologie

Sources : les données sont issues des rapports des entreprises sur les exercices 2019 et antérieurs, ainsi que les données de Transition Pathway Initiative.



Sources : Transition Pathway Initiative, rapports entreprises, Meeschaert AM

Toutes les entreprises du secteur présentes dans le portefeuille affichent un mix électrique compatible aligné avec une trajectoire 1,5°C.

| FOCUS THÉMATIQUE SUR L'HYDROGÈNE VERT



Le gouvernement français a annoncé vouloir consacrer plus de **7 Md€ d'ici à 2030 au développement de l'hydrogène décarboné**⁴, dont 2 Mds dans le cadre du plan de relance en 2021 et 2022, de quoi développer une vraie filière de l'hydrogène en France. En effet, la concurrence mondiale s'accroît, et de nombreux gouvernements affichent des ambitions fortes sur l'hydrogène, comme notre voisin allemand avec un plan à 9 Md€.

Alors pourquoi un tel engouement pour l'hydrogène ?

À l'heure actuelle, 63 % de la demande est pour de l'hydrogène pur, utilisé pour le raffinage du pétrole (désulfuration des carburants) et pour la production d'ammoniac pour la production de fertilisants. Alors que son utilisation dans le secteur de l'énergie et des transports est marginale, l'hydrogène devrait permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre de secteurs très carbonés comme les transports ou l'industrie, et jouer un rôle important dans le stockage des énergies renouvelables.

Toutefois, plusieurs défis sont à relever :

- **Tout d'abord, réduire l'impact environnemental de l'hydrogène** : l'hydrogène produit aujourd'hui dans le monde provient à 99 % d'énergies fossiles (hydrogène gris ou hydrogène noir) où l'hydrogène est isolé des molécules de carbone par un processus de gazéification du charbon ou par reformage du gaz naturel. Pour répondre aux besoins de réduction des émissions de gaz à effet de serre, il est primordial de développer l'hydrogène vert, produit avec le procédé d'électrolyse de l'eau, alimentée par une électricité d'origine renouvelable.
- **La compétitivité de l'hydrogène vert** : aujourd'hui, le coût de l'hydrogène produit par électrolyse est bien plus important : 4,5 €/kg, contre 2,5 €/kg pour l'hydrogène bleu (produit à partir du gaz naturel, avec un système de capture et stockage du CO₂) et 1,5 €/kg pour l'hydrogène actuellement produit par reformage (hydrogène gris).⁵

→ Toutefois, l'Hydrogen Council estime que l'hydrogène vert sera plus compétitif que d'autres solutions bas carbone dans plusieurs applications d'ici 2025, en particulier les poids lourds, les bus, les flottes de taxis, les charriots élévateurs et les trains.

- **Le développement des stations de recharge hydrogène et de distribution** : l'enjeu est de produire l'hydrogène localement pour ainsi réaliser des économies d'échelle, et de développer des infrastructures de recharge.

Ainsi, les perspectives de développement les plus fortes sont attendues d'ici 2025 dans le domaine des transports, sur les poids lourds, les bus, voire même les trains (d'ici 2030).

4. Stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène décarboné en France

5. <https://www.i4ce.org/hydrogene-en-france-climat/>

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES



La préservation des ressources naturelles est un objectif du fonds MAM Transition Durable Actions qui cible les modèles de production et de consommation moins énergivores mais aussi moins intenses en ressources naturelles afin de réduire les impacts sur la biodiversité.

Le rapport de l'IPBES⁶ publié en mai 2019 alarme sur l'état de l'érosion de la biodiversité et fait état des principales causes de cette perte du vivant. Aujourd'hui, 1 million d'espèces animales et végétales sont menacées

d'extinction dans les prochaines décennies, soit 50 % des espèces connues à l'heure actuelle.

L'objectif de la transition écologique est donc de protéger les écosystèmes, la biodiversité, et l'environnement en général, notamment afin de permettre aux sociétés d'y vivre avec résilience et de façon pérenne.

La biodiversité fournit un grand nombre de services écosystémiques « gratuits » à l'humanité et aux entreprises. Difficiles à estimer précisé-

ment, on considère toutefois que 40 % de l'économie mondiale repose sur ces services écosystémiques.

Cette thématique de la préservation des ressources naturelles et de la protection de la biodiversité est illustrée à travers la réalisation de deux Empreintes : l'empreinte Eau et l'empreinte Océans. Elle regroupe également les entreprises impliquées dans l'économie circulaire et la valorisation des déchets.

Entreprises	Thématique Préservation des ressources naturelles
Umicore	Recyclage des métaux
Johnson Matthey	Recyclage des métaux
Veolia environnement	Gestion des déchets et de l'eau
Suez	Gestion des déchets et de l'eau
Waste Management	Gestion des déchets et de l'eau
Hera	Gestion des déchets et de l'eau
Kurita Water Industries	Eau
California Water Service	Eau
American Water Works	Eau
Ecolab	Eau
Essential Utilities	Eau
Ball Corp	Ecoconception (alternative aux plastiques)
Clean Harbors	Préservation de la biodiversité marine
BIO-UV	Préservation de la biodiversité marine
Xylem	Préservation de la biodiversité marine
Alfa Laval	Préservation de la biodiversité marine

6. IPBES : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Empreinte Océans

En 2020, l'Empreinte Océans du fonds MAM Transition Durable Actions a été réalisée sur le portefeuille au 31/12/2019. Ce document a pour but de montrer la contribution du fonds à l'ODD n°14 : « **Protection de la faune et de la flore aquatique** ».

Il s'intéresse aux causes de la perte en biodiversité marine et met en lumière les solutions pour préserver la biodiversité marine dans lesquelles le fonds est investi, en particulier les entreprises impliquées dans le recyclage du plastique, la réduction de la pollution pétrolière ou la lutte contre l'introduction d'espèces invasives causée par le transport maritime.

• Contexte

Si les océans occupent 70 % de la surface de la Terre, moins de 1,5 % des surfaces océaniques sont protégées. Aujourd'hui, 70 % des océans échappent à toute juridiction.

Les pressions exercées par l'homme n'ont jamais été aussi fortes (surpêche, destruction des habitats, pollutions), et les conséquences sont dramatiques :

- La biodiversité marine a reculé de 39 %,
- Près d'un tiers des espèces sont menacées d'extinction,
- Les coraux ont déjà disparu pour moitié et risquent de ne plus exister en 2050.

• La prolifération des espèces invasives :

La forte croissance du transport maritime international génère des dommages importants sur la biodiversité marine. La circulation via les eaux de ballast* d'organismes marins perturbe la biodiversité locale.

En 2017, l'Organisation Maritime internationale (OMI) contraint les nouveaux navires à s'équiper d'un système de traitement des eaux de ballast. Depuis 2019, un second volet de la convention impose aux navires existants de s'en équiper également d'ici 2024.

→ 34 000 bateaux actuellement en circulation devraient s'équiper d'un système de traitement des eaux de ballast utilisant la technologie des ultra-violets à horizon 2024

→ Cette technologie représente 25 % des technologies utilisées et ne génère aucun sous-produit corrosif ou nuisible contrairement à l'injection de produits chimiques qui sont hautement toxiques.

• La pollution pétrolière :

La pollution dite « opérationnelle » des océans (dégazage, déballastage) représente 2/3 de la pollution aux hydrocarbures. Il s'agit des résidus d'hydrocarbures déversés dans les océans lors du rejet dans la mer d'huiles de vidange et de fuel des moteurs ainsi que lors du nettoyage des fonds de cuve. Ces déversements ont des répercussions sérieuses sur la biodiversité marine : engluement physique ou

toxicité chimique. La perte d'habitat ou d'abri entraîne également l'élimination d'espèces d'importance écologique.

La Convention MARPOL adoptée en 1978 par l'OMI impose la collecte et le traitement à terre des déchets générés par le transport maritime afin d'éviter les déversements illégaux en mer. Les ports sont également contraints de se doter d'infrastructures pour permettre de les collecter et de les traiter. La feuille de route adoptée par l'OMI pour la période 2017-2023 vise à définir une stratégie globale de réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des

navires.



***Eaux de ballast** : eaux pompées dans les réservoirs des navires pour optimiser leur navigation. Celles-ci sont ensuite larguées dans des milieux maritimes éloignés de leur lieu d'origine. Ces opérations sont des puissants facteurs de dispersion d'espèces exotiques pouvant devenir invasives vis-à-vis de la biodiversité locale.

10 milliards de m³ d'eau de mer transitent via les ballasts chaque année, dont 23 millions déchargés le long des côtes françaises.

60 % des espèces invasives seraient liées au trafic maritime, soit par les ballasts, soit par la coque des bateaux.

• **La pollution plastique :**

Chaque année, près de 8 millions de tonnes de plastiques dont la durée de vie est d'au moins 450 ans, sont déversés en mer. 80 % de ces plastiques en mer proviennent des continents via les fleuves. Seulement 9% des déchets plastiques sont recyclés dans le monde. Ces rejets massifs dans les écosystèmes marins tuent 100 000 mammifères par an et ce chiffre pourrait quadrupler d'ici 2050 étant donné la croissance exponentielle de la production mondiale de plastique.

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) estime l'impact économique de la pollution plastique à 8 milliards de dollars par an, la pêche, le commerce maritime et le tourisme étant directement affectés par la pollution plastique

La directive européenne adoptée en 2019 interdit 8 objets plastiques à usage unique à partir de 2021. La France a introduit en 2015 dans sa loi

de transition énergétique pour une croissance verte un objectif de valorisation de 100 % des emballages en plastique d'ici 2025. La France a également voté un amendement à la loi anti-gaspillage prévoyant la fin du plastique à usage unique d'ici 2040.

En Chine, une interdiction des importations de déchets plastiques depuis 2018 nécessite une reconfiguration des filières de recyclage, avec le développement de nouvelles infrastructures locales aux Etats-Unis et en Europe.

• **Méthodologie**

L'Empreinte Océans a été réalisée sur le portefeuille du fonds MAM Transition Durable Actions au 31 décembre 2019.

Sources : les données utilisées ont été collectées dans les rapports des entreprises portant sur l'exercice fiscal 2018.

Au 31 décembre 2019, 14,5 % de l'actif net du portefeuille contribuait à la préservation de la biodiversité marine, à travers 6 entreprises⁷ offrant des solutions pour répondre à cet enjeu.

Des indicateurs d'impact sont présentés de façon agrégée pour chacune des trois thématiques d'investissement de l'Empreinte Océan :

- traitement des eaux de ballast pour lutter contre la prolifération d'espèces invasives,
- re-raffinage des huiles usagées pour lutter contre la pollution pétrolière,
- recyclage pour lutter contre la pollution plastique.

Ils permettent de consolider les contributions positives des entreprises investies sur l'année 2018.

• **Résultats**

Le schéma ci-dessous synthétise l'ensemble des indicateurs consolidés sur les 3 enjeux présentés précédemment



Sources : Rapports entreprises, Meeschaert AM

7. Veolia environnement, Suez, Waste Management, Clean Harbors, Bio-UV, Alfa Laval

Empreinte Eau

Contexte

L'Empreinte Eau a pour objectif d'analyser la contribution du fonds à l'ODD 6 : « fournir l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement à l'ensemble de la population ».

En effet, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit de

l'homme. Pour autant, le manque d'eau affecte près de 40 % de la population mondiale. L'eau assure des besoins vitaux et joue un rôle primordial pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Cependant, la ressource en eau est confrontée à de multiples enjeux majeurs : la pression démographique, le réchauffement climatique qui accentuent la pénurie et augmentent le risque de stress hydrique, mais

aussi la pollution des sources d'eau douce (nappes phréatiques, rivières et fleuves...) provenant des activités humaines (industrie, agriculture), qui dégradent la qualité de l'eau disponible.

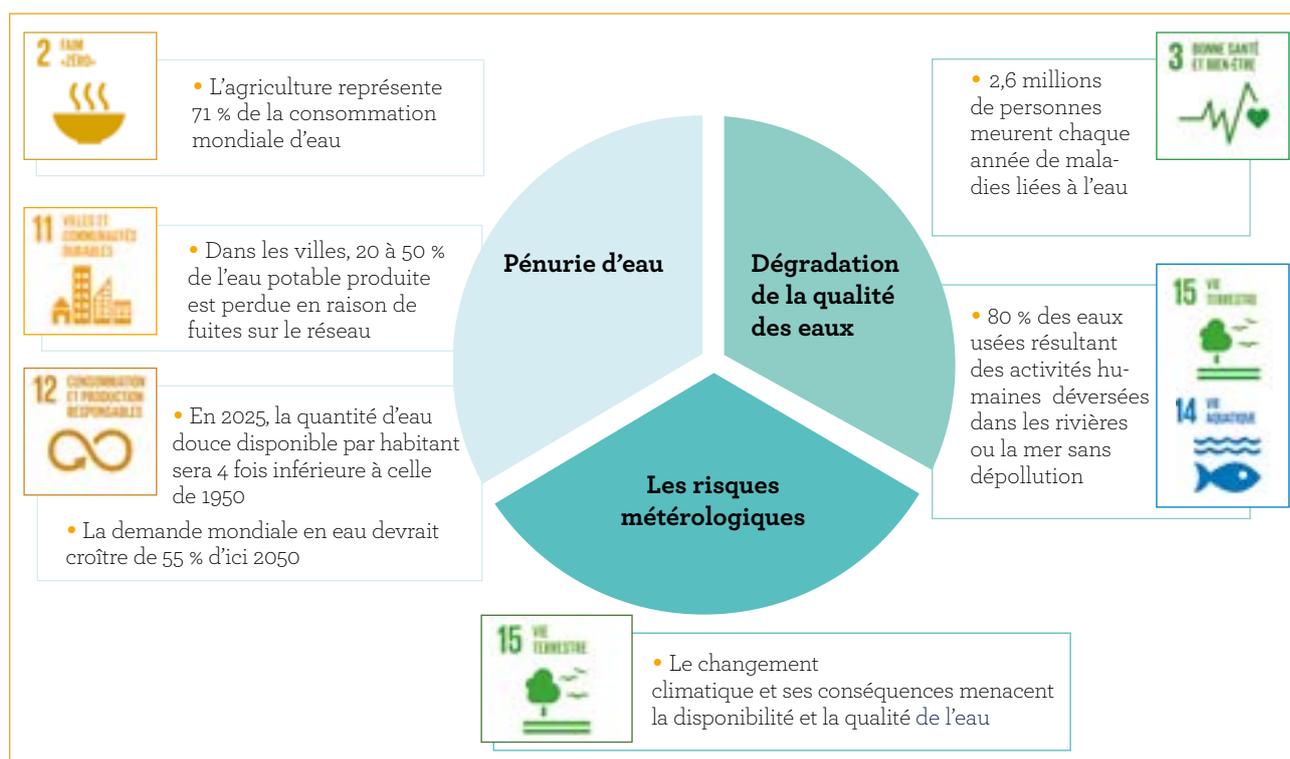
Ainsi, la gestion durable des ressources en eau et les services d'assainissement contribuent à protéger le modèle de production alimentaire, à réduire les pollutions aquatiques et ainsi à préserver la santé humaine et la biodiversité.



• 2,1 milliards de personnes n'ont pas accès à un système d'eau sécurisé. Parmi elles, près de 850 millions n'ont pas accès à l'eau potable

• 36 % de la population mondiale n'a toujours pas accès à la collecte des eaux usées (soit 2,4 milliards de personnes)

• En 2035, 40 % de la population mondiale vivra en zone de stress hydrique*



Sources : ONU, Meeschaert AM

• **Méthodologie**

Le portefeuille MAM Transition Durable Actions est exposé à la thématique de l'eau par le biais de plusieurs catégories d'entreprises :

- Les entreprises de services aux collectivités qui produisent et distribuent l'eau potable et assurent le traitement des eaux usées.
- Les entreprises qui développent des systèmes de traitement techniques et

chimiques des eaux usées pour des applications industrielles permettant ainsi de réduire les pollutions des cours d'eau et des océans.

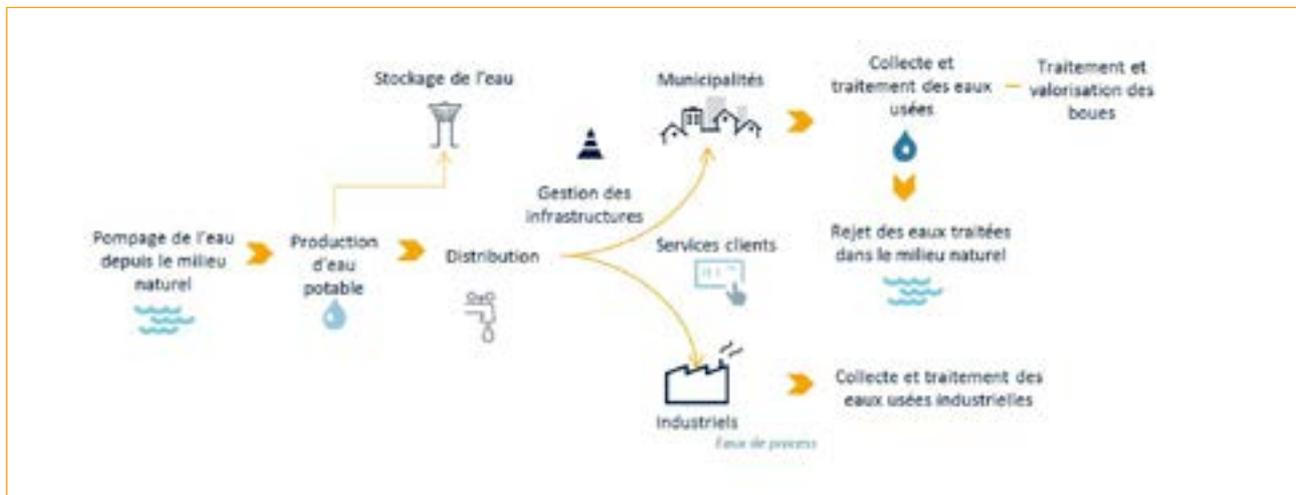
L'empreinte Eau nous permet de mesurer plusieurs indicateurs consolidés à partir des données des entreprises de services aux collectivités dans trois enjeux :

- Fournir l'accès aux services de base
- Garantir la qualité de l'eau

- Réduire les pertes en eau sur les réseaux

Source : les données ont été consolidées à partir des rapports des entreprises portant sur l'exercice 2019.

CHAINE DE VALEUR DES SERVICES DE L'EAU



Source : Meeschaert AM

Le fonds MAM Transition Durable Actions était investi (au 30 juin 2020) dans 6 entreprises⁸ de production et de distribution d'eau, qui représentaient 14,87 % de l'actif net.

8. Veolia environnement, Suez, Hera, American Waters Works, California Water Service, Essential Utilities

- **Résultats**

	FY2018	FY2019	Taux de couverture (% de l'actif net couvert parmi les entreprises concernées)
Fournir l'accès aux services de base			
Nombre de clients desservis en eau potable (en millions)	291	206	100 %
Quantité d'eau produite (en millions de m3)	39 587 ⁹	26 142	100 %
Quantité d'eau distribuée (en millions de m3)	ND	18 464	100 %
Garantir la qualité de l'eau			
Taux de conformité moyen	99,70 %	99,70 %	50 %
Réduire les pertes en eau sur les réseaux			
Taux moyen de rendement des réseaux d'eau	74,4 %	76 %	50 %

Sources : Rapports entreprises, Meeschaert AM

Les entreprises du secteur investies dans le portefeuille fournissent l'accès à l'eau potable à 206 millions de personnes, et ont produit 26,143 mil-

liards de m3. Ces données ont évolué par rapport à l'année dernière car le périmètre des entreprises concernées a évolué : Beijing Enterprise Water ne

fait plus partie du périmètre. A contrario, American Water est rentré dans le portefeuille au cours de l'année.

9. Donnée retraitée pour FY2018

Economie circulaire et gestion des déchets

Contexte

Les services rendus par la nature sont directement menacés par l'épuisement des ressources induit par nos modes de production et de consommation linéaires. En effet, le « Jour du dépassement mondial » intervenu le 29 juillet en 2019, est chaque année de plus en plus précoce. Cette date correspond au jour à partir duquel l'humanité a consommé autant de ressources naturelles que ce que la planète peut renouveler dans la

même année. Les conséquences de cette érosion de la biodiversité sont multiples et mettent en péril non seulement notre économie mais également le maintien de l'Homme dans cet écosystème. La place de l'Homme est un élément central de notre philosophie d'investisseur responsable, ainsi, la prise en compte des enjeux de la biodiversité devient un critère prépondérant dans notre analyse.

L'étude des indicateurs d'impact sur l'économie circulaire a pour objectifs de répondre à l'ODD n°12 : « Consommation et production durables »

Méthodologie

Le portefeuille MAM Transition Durable Actions est investi dans 4 entreprises de services aux collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets¹⁰. Ces entreprises représentent au 30-06-2020, 7,5 % de l'actif net du portefeuille (retraité hors liquidités).

Source : les données ont été consolidées à partir des rapports des entreprises portant sur l'exercice 2019.

Résultats

Indicateurs « services de collecte et gestion des déchets »	FY2019	Équivalence	Taux de couverture (% de l'actif net couvert parmi les entreprises de gestion des déchets)
Personnes bénéficiant de services de collecte des déchets (millions)	108,1	-	100 %
Quantités de déchets traités (millions de tonnes)	103,0	Soit la production de déchets de plus de 203 000 personnes ¹¹	45 %
Quantité de déchets collectés (millions de tonnes)	57,5	-	45 %
Quantité de plastiques triés et recyclés (milliers de tonnes)	1 225,4	Soit la consommation annuelle de plastique de plus de 23 000 personnes	100 %
Part moyenne des déchets traités valorisés (énergie ou matières)	71 %	48% des déchets sont recyclés dans l'UE ¹²	45 %

Sources : Rapports entreprises, Meeschaert AM

10. Veolia environnement, Suez, Waste Management, Hera

11. Selon les moyennes au sein de l'Union Européenne

12. Donnée de 2016

EMPREINTE SOCIALE : INVESTIR DANS UNE TRANSITION JUSTE



Contexte

Le fonds MAM Transition Durable Actions a pour ambition d'accompagner une transition énergétique, éco-

logique et sociale. La première empreinte sociale du fonds a été réalisée en juillet 2019 lors du lancement de la gamme MAM Transition Durable, dans le but d'analyser les enjeux so-

ciaux impactant les entreprises du fonds, et la contribution du fonds MAM Transition Durable Actions à l'ODD n°8 « Travail décent et croissance économique ».



Enjeu : au niveau mondial, 470 millions d'emplois supplémentaires seront nécessaires entre 2016 et 2030 pour intégrer les nouveaux venus sur le marché du travail. Selon l'OIT, le nombre total de chômeurs dépasse les 192 millions de personnes ; près de 1,4 milliards de travailleurs occupent un emploi vulnérable (chiffre 2017).



«Transition juste » : passage à une économie mondiale prospère, bas carbone, résiliente et inclusive.

- Création d'emplois verts ;
- Prise en compte de la sécurité au travail et des mutations sociale liées à la transition énergétique et écologique ;
- Inclusion sociale et levier de réduction de la pauvreté.



Enjeu : d'ici 2030, 80 millions d'emplois sont menacés par les changements climatiques, soit une perte économique estimée à 2 400 milliards de dollars. Ces projections de l'OIT, basées sur une hausse de la température de 1,5 °C sont liées aux conséquences du stress thermique dans les secteurs comme l'agriculture et certaines industries. Les régions les plus exposées sont situées en Asie du Sud et en Afrique de l'Ouest.

Sources : Recherche ISR Meeschaert AM : ONU

Le fonds étant composé de trois catégories d'entreprises (Solutions, Best Effort, Best Performance), les enjeux sociaux peuvent varier d'une catégorie d'entreprises à l'autre.

En effet, les entreprises « Solutions » sont des entreprises motrices de la « croissance verte », connaissant une dynamique de croissance, tandis que les entreprises « Best Effort » et « Best Performance » correspondent à des entreprises opérant leur transition énergétique, voire une transformation de leur modèle économique.

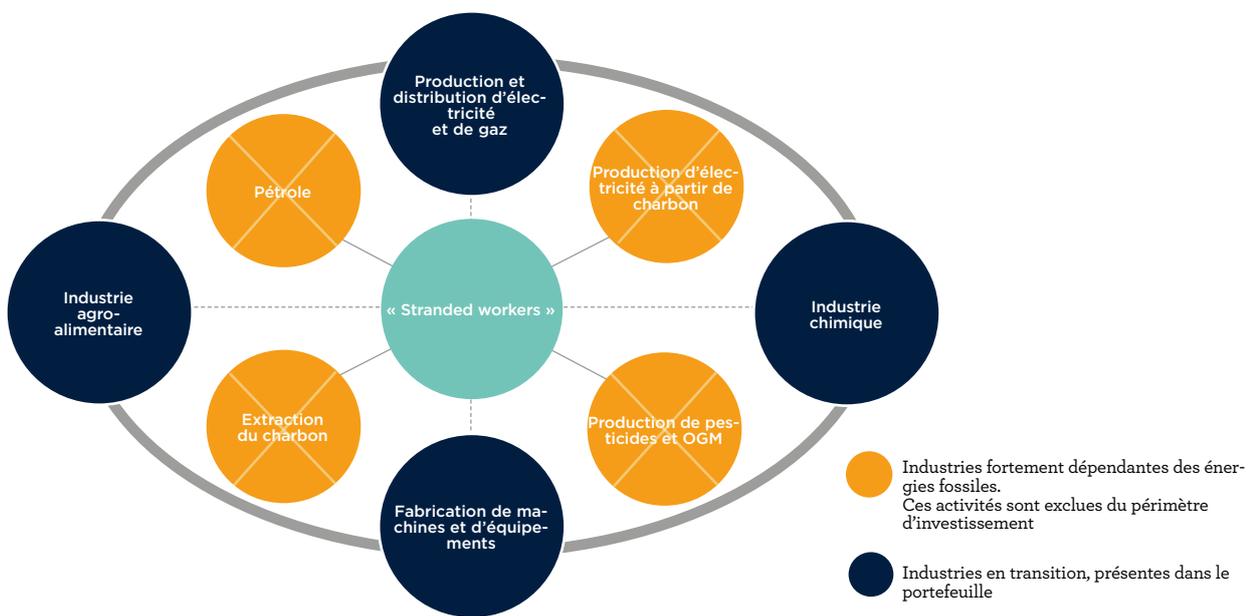
Il est donc primordial d'analyser le comportement de ces entreprises pour accompagner leurs collaborateurs dans cette transformation de l'entreprise.

Cette **Empreinte sociale** remet également en perspective les enjeux sociaux de cette transition économique et écologiques.

OPPORTUNITÉS	RISQUES
Création d'emplois	«Stranded workers» : travailleurs fragilisés suite à une mutation de leur poste de travail
Croissance verte : nouveau levier de création de valeur	Mutations : entreprises en transition vers un nouveau modèle économique

Source : Meeschaert AM

EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AUX INDUSTRIES EN TRANSITION



Source : Meeschaert AM

■ Gestion de l'accidentologie par les entreprises « en transition ».

• Méthodologie

Les données présentées sur l'accidentologie sont issues des rapports annuels des entreprises :

- Elles mesurent la fréquence des accidents avec au moins un jour d'arrêt

de travail par million d'heures travaillées.

- Les résultats 2018 présentés dans le graphe ci-dessous correspondent aux données de l'empreinte sociale du portefeuille au 4 juillet 2019, à partir des données portant sur l'exercice 2018.

- Les résultats 2019 ont été constitués sur le portefeuille au 30 juin 2020, à

partir des données portant sur l'exercice 2019.

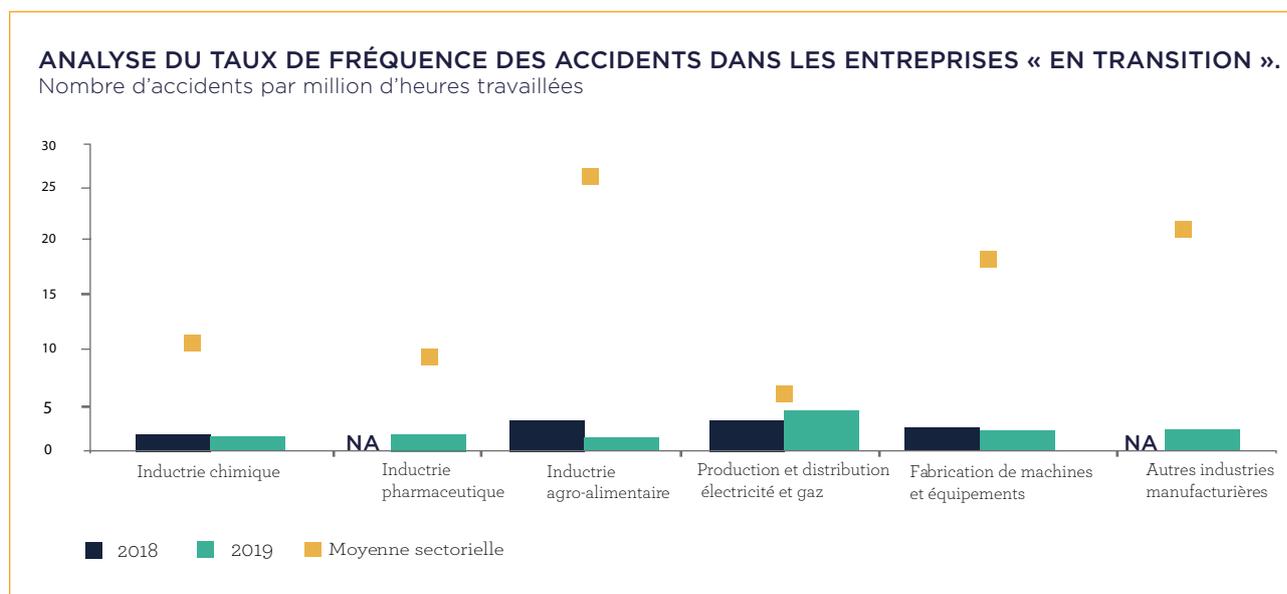
Les données sont présentées par secteur d'activité selon la nomenclature de la DARES¹³, et cette moyenne est comparée aux moyennes sectorielles sur l'accidentologie, établies par la DARES (données 2012).

13. Direction de l'Animation de la recherche, des études et des Statistiques du Ministère du Travail

Au 30.06.2020, le portefeuille MAM Transition Durable Actions était réparti de la manière suivante :

Catégorie d'entreprises	Nombre d'entreprises	% Actif net retraité hors liquidités
Entreprises Solutions	29	67,6 %
Entreprises Transition (Best Effort et Best Performance)	11	33,7 %

• **Résultats**



Sources : Dares, Rapports d'entreprises, Meeschaert AM

Dans tous les secteurs comparables sur les deux exercices, le taux de fréquence des accidents est en baisse, à l'exception du secteur « Production et

distribution d'électricité et gaz » où les deux entreprises Orsted et Engie ont un taux de fréquence des accidents en légère hausse sur l'exercice

2019. Toutefois, l'indicateur reste en deçà de la moyenne sectorielle.

PERFORMANCES EN TERMES DE GOUVERNANCE

La performance du fonds en termes de gouvernance est mesurée par trois indicateurs d'impact :

1. l'indépendance du conseil,
2. la féminisation du conseil,
3. l'intégration de critères extra-financiers dans la rémunération de l'exécutif.

Ces indicateurs permettent d'évaluer l'équilibre des instances de gouvernance ainsi que la motivation des dirigeants à intégrer la RSE dans la stratégie de l'entreprise.

• Sources :

Pour chacun des indicateurs, les données utilisées proviennent de Bloomberg, et peuvent être complétées par les analyses de VigeoEiris et les rapports des entreprises :

- **Pourcentage d'indépendance du conseil** (PCT_INDEPENDENT_DIRECTORS) : ce champ indique la part des administrateurs indépendants en pourcentage du total des membres du conseil tel qu'il est déclaré par la société.

- **Pourcentage des femmes au conseil** (%_WOMEN_ON_BOARD) : ce

champ indique la part des femmes parmi les membres du conseil d'administration.

- **Lien entre la rémunération de l'exécutif et les critères ESG** (ESG_LINKED_BONUS) : ce champ indique si la société intègre dans la rémunération de l'exécutif des critères en lien avec les objectifs environnementaux, sociaux ou de gouvernance.

Les informations récupérées sont celles publiées dans le dernier document de référence, rapport annuel ou rapport RSE.

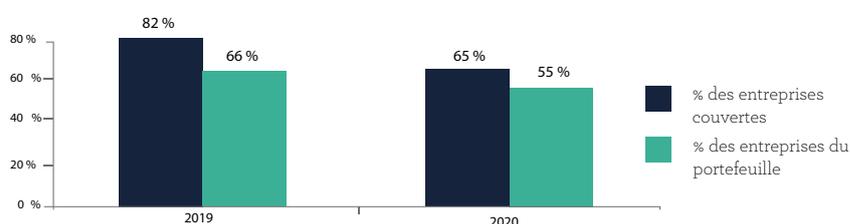
• Taux de couverture

Taux de couverture	En nombre d'entreprises	en % AN retraité hors liquidités
Indépendance du conseil	59 %	65 %
Féminisation du conseil	98 %	99,6 %
Critères RSE dans la rémunération	57,5 %	49,6 %

• Résultats

PART DES ENTREPRISES AYANT UN CONSEIL D'ADMINISTRATION MAJORITAIREMENT INDÉPENDANT

Les résultats sont exprimés à la fois en % des entreprises du portefeuille, et en % des entreprises du portefeuille pour lesquelles l'information était disponible.



Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

La variation entre 2019 et 2020 s'explique en particulier par le fait que la part des entreprises américaines est

plus importante dans le portefeuille pour lesquelles l'information n'était pas disponible sur Bloomberg (6 en-

treprises, soit 15 % des entreprises du portefeuille).

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LE NIVEAU DE FÉMINISATION DU CONSEIL

Les résultats sont exprimés à la fois en % des entreprises du portefeuille.



Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

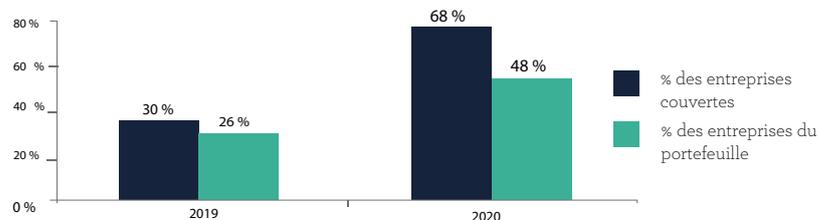
Au total, 70 % des entreprises du portefeuille affichent un taux de féminisation de leur Conseil d'administration supérieur à 30 %, dont 40 %

affichent un taux supérieur à 40 %. En France, la loi Copé-Zimmermann impose un seuil de 40 % de femmes dans les Conseils d'administration

des sociétés cotées, là où d'autres réglementations en Europe ont défini un seuil de 30 %.

PART DES ENTREPRISES AYANT INTÉGRÉ DES CRITÈRES ESG DANS LA RÉMUNÉRATION DE L'EXÉCUTIF

Les résultats sont exprimés à la fois en % des entreprises du portefeuille, et en % des entreprises du portefeuille pour lesquelles l'information était disponible.



Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

L'amélioration notée au cours de l'année s'explique notamment par l'utilisation de sources plus exhaustives et fiables.

PERFORMANCES EN TERMES DE RESPECT DES DROITS HUMAINS

Méthodologie

Pour évaluer la performance liée au respect des Droits humains, Meeschaert AM a choisi de refléter les controverses de nature sociétale auxquelles les entreprises peuvent faire face dans le cadre de leur activité. Cette information provient de Sustainalytics.

Pour mesurer cet indicateur, sont prises en compte les controverses identifiées sous la thématique « droits humains » intégrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise : fournisseurs, communautés locales et salariés. Ces controverses sont classées par Sustainalytics selon une échelle de 1 à 5 (5 étant le niveau de contro-

verse présentant le plus fort impact sur les parties prenantes). Les controverses sont considérées comme significatives dès lors qu'elles sont dans les catégories 3, 4 et 5.

Par ailleurs, la part des sociétés du portefeuille qui ont signé le Pacte Mondial des Nations Unies a également été évaluée.

Le Pacte Mondial des Nations Unies rassemble entreprises, organisations, agences des Nations Unies, monde du travail et société civile autour de dix principes universellement reconnus pour construire des sociétés plus stables et inclusives. Cadre d'engagement volontaire, référentiel international, plateforme d'actions et

d'échanges, le Pacte Mondial est la plus large initiative mondiale en matière de responsabilité sociétale avec plus de 12 000 participants dans 170 pays.

Pour cela, le champ UN_GLOBAL_COMPACT_SIGNATORY de la plateforme Bloomberg est utilisé. Ce champ renseigne si l'entreprise a signé le Pacte Mondial.

Les informations récupérées sont celles publiées dans le dernier document de référence, dans le dernier rapport annuel ou dans le dernier rapport de développement durable. L'information a été complétée des données en provenance directe du site Internet du Pacte Mondial.

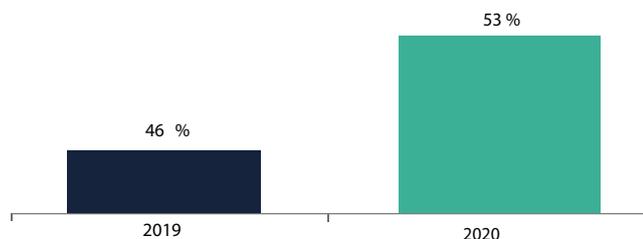
Au 30.06.2020, le portefeuille MAM Transition Durable Actions était réparti de la manière suivante :

Indicateurs	Sources	% Actif net retraité hors liquidités
Signataires du Pacte Mondial	Bloomberg, Site du Global Compact	100 %
Niveau maximal de controverse liée aux Droits de l'Homme	Sustainalytics	100 %

Résultats

SIGNATAIRES DU PACTE MONDIAL

Les résultats sont exprimés à la fois en % des entreprises du portefeuille. L'information est disponible pour l'ensemble des entreprises



- **Controverses significatives identifiées sur la thématique des Droits humains**

MAM Transition Durable Actions compte deux sociétés sur les 40 entreprises présentes dans le portefeuille, présentant chacune une controverse de catégorie 3 relative aux droits de l'homme concernant la rubrique « société et communautés ».

Il s'agit de :

- Siemens Gamesa Renewable Energy, représentant 3,03 % de l'actif net ;
- Nestlé représentant 3,36 % de l'actif net.

En octobre 2019, Iberdrola faisait l'objet d'une controverse de niveau 3, désormais évaluée en niveau 2 par Sustainalytics.

Aucune société ne présente de controverse de niveau 4 ou de niveau 5. Par ailleurs, lorsque la controverse n'induit pas une sortie de l'univers investissable d'un point de vue ISR, Meeschaert AM s'engage à suivre la gestion de celle-ci.

- **Siemens Gamesa Renewable Energy**

En 2012, Siemens Gamesa Renewable Energy a débuté un projet de fermes éoliennes dans le Sahara Occidental. La société a signé un contrat avec Nareva Holding, une société marocaine, pour la livraison de 44 éoliennes pour les sites de Haouma et de Foum El Oued. Or, le peuple Sahraoui, propriétaire de ces terres, n'a pas été consulté dans ce projet. Depuis le début du projet, l'entreprise

fait face aux critiques des ONG d'une part pour dénoncer les relations de l'entreprise avec les communautés locales, et d'autre part car l'énergie produite par ces fermes éoliennes sert à exploiter les ressources locales non-renouvelables en phosphate, épuisant ainsi les ressources naturelles du territoire.

Siemens Gamesa Renewable Energy affirme mettre en place des systèmes de consultation des communautés locales lorsqu'un projet est étudié, mais l'entreprise ne communique pas sur un programme spécifique de coopération et de réparation des dommages dans ce dossier.

Suivi :

Depuis l'an dernier, aucun nouvel élément n'a permis de faire évoluer la sévérité de la controverse.

- **Nestlé**

Nestlé a été lié à plusieurs reprises à des violations des droits humains et du travail dans ses chaînes d'approvisionnement en matières premières agricoles (huile de palme, café, fruits, etc), et en particulier au sein de la filiale en cacao en Côte d'Ivoire, pointé du doigt en 2015 dans un rapport de la Fair Labor Association qui révélait que 7 % des exploitations de cacao en Côte d'Ivoire avait recours au travail des enfants. Précédemment, en 2005, Nestlé avait été accusé dans une action en justice déposée en Californie au nom d'anciens enfants qui travaillaient dans les plantations de Cacao

au Mali. Bien que rejetée en mars 2017, l'affaire a été relancée en juin 2018 et est en attente d'examen par la Cour suprême en mai 2020.

- **Suivi de la controverse liée aux populations locales engageant Iberdrola**

En octobre 2019, Iberdrola faisait l'objet d'une controverse de niveau 3, désormais évaluée en niveau 2 par Sustainalytics.

Iberdrola détient indirectement 4 % de la structure en charge de la construction du barrage Belo Monte au Brésil, par sa participation au capital de 39 % de Neoenergia, qui détient 10% de Belo Monte.

Ce projet a été très critiqué par les populations locales, ainsi que les ONG locales et internationales. Ils dénonçaient des violations des Droits humains des populations indigènes et les conséquences environnementales induites. Iberdrola, malgré les dispositifs favorisant le dialogue et l'écoute des communautés locales, n'a pas maîtrisé les risques liés aux Droits humains dans cette participation indirecte.

Iberdrola est toujours investie dans le fonds MAM Transition Durable Actions.

ACTIONS D'ENGAGEMENT POUR LA TRANSITION DURABLE

Actions d'engagement pour la transition durable

Meeschaert AM a défini des objectifs de dialogue et d'engagement pour accompagner une transition durable et juste.

- Les fonds de la gamme MAM Transition Durable investissent non seulement dans des entreprises porteuses de solutions environnementales et climatiques, mais également dans des entreprises opérant des transformations profondes de leur modèle économique afin d'assurer un développement pérenne et compatible avec la nécessité de limiter le réchauffement climatique et de préserver nos ressources naturelles.

- Par ailleurs, Meeschaert AM met en œuvre une politique de sortie du charbon, qui prévoit un dialogue avec les entreprises exploitant des centrales thermiques à charbon. L'objectif est de les encourager à anticiper la fermeture de leurs centrales à charbon dès maintenant, et ainsi mieux intégrer les enjeux sociaux et économiques de ces fermetures.

- Conscient que ces transformations peuvent impacter de manière importante les salariés des entreprises, Meeschaert AM renforce son dialogue auprès des entreprises concernées afin de s'assurer de la bonne gestion des enjeux sociaux, mais aussi sociétaux (fournisseurs, clients, société civile etc). Les enjeux de

gouvernance sont également suivis par les analystes ISR. En effet, les récentes annonces du projet de Veolia de racheter son concurrent Suez et l'annonce de ce dernier de créer une fondation néerlandaise pour y placer sa branche Eau France, ont causé une violation des droits des actionnaires minoritaires.

Meeschaert AM s'est associée à la lettre d'engagement envoyée par Proxinvest à Suez en octobre 2020, pour demander à l'entreprise plus de transparence sur la création de cette fondation, et une égalité de traitement de tous les actionnaires.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert Asset Management et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription.

Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur.

Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du fonds (disponible gratuitement auprès de Meeschaert Asset Management et/ou sur le site internet www.meeschaert.com) et en particulier de la rubrique « profil de risque ».

Les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées sur ce document sont le résultat d'analyses de Meeschaert Asset Management à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert Asset Management. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert Asset Management.

Meeschaert Asset Management décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales.

Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite.

SIÈGE SOCIAL

12, Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris

LES IMPLANTATIONS RÉGIONALES DU GROUPE

Bordeaux 2 rue de Sèze 33000 Bordeaux Tél. : 05 56 01 33 50	Nantes Place Royale 1 rue Saint Julien 44000 Nantes Tél. : 02 40 35 89 10
Lille 18 avenue de Flandre 59700 Marcq-en-Barœul Tél. : 03 28 38 66 00	Nice 455 Promenade des Anglais 06200 Nice Tél. : 04 97 06 03 03
Lyon 61 rue de la République 69002 Lyon Tél. : 04 72 77 88 55	Strasbourg 1 Quai Jacques Sturm 67000 Strasbourg Tél. : 03 90 07 70 90
Marseille 42 rue Montgrand 13006 Marseille Tél. : 04 91 33 33 30	Toulouse 24 grande rue Nazareth 31000 Toulouse Tél. : 05 61 14 71 00

Dans les villes citées, des sociétés distinctes peuvent représenter le groupe Meeschaert.

GROUPE MEESCHAERT : PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Meeschaert Asset Management**
 - Gestion d'OPC
 - Fonds dédiés
 - Fonds ISR et de partage
- Meeschaert Gestion Privée**
 - Conseil en stratégie patrimoniale et fiscale
 - Gestion conseillée
 - Gestion sous mandat
 - Investissements immobiliers
- Meeschaert Family Office**
 - Conseil, gestion et transmission du patrimoine de la famille
 - Aide à la sélection et supervision d'experts
 - Philanthropie

